



STRATÉGIE
2020-2023

Turquie

#MondeEnCommun



The background features several overlapping, hand-drawn style orange circles and arcs of varying sizes, creating a dynamic, organic pattern. The word "Turquie" is centered within one of the smaller circles.

Turquie

RÉSUMÉ

La Turquie est un **acteur majeur sur la scène internationale**: membre du G20, 18^e pays du monde par sa population, 19^e par son économie, 16^e émetteur de gaz à effet de serre, elle présente les atouts et les risques d'un grand pays (83 millions d'habitants) en croissance rapide. C'est aussi une voisine incontournable de la France et de l'Europe avec qui elle entretient une forte interdépendance sur le plan de l'économie et au regard des enjeux politiques régionaux complexes en Méditerranée et au Proche-Orient : conflit, sécurité, énergie, migrations...

La Turquie a connu un développement économique rapide au cours des dernières décennies, accompagné de transformations structurelles d'une société à l'origine largement rurale : urbanisation, développement de l'industrie et des services, progrès de l'éducation, accroissement du salariat... Ces transformations majeures ont entraîné d'importants déséquilibres : pollutions, nouvelles inégalités sociales et territoriales, mutations culturelles, mais également de nouvelles opportunités.

Le gouvernement turc, soucieux de confirmer son rôle de grande puissance, affiche des ambitions importantes dans tous les domaines, notamment dans la perspective du centenaire de la création de la République en 2023. Ses priorités semblent en pratique se concentrer autour de trois axes : un soutien à la croissance économique, une politique active de redistribution sociale et de grandes infrastructures visant à mieux partager la richesse dans le territoire et son affirmation de puissance régionale dans la Méditerranée et le monde musulman, volontariste mais parfois également subie, de par l'accueil de 3,6 millions de réfugiés syriens.

Le défi pour la Turquie est de combiner un souci légitime de croissance rapide (avec un revenu moyen équivalent à un quart de celui de l'Union européenne), nécessaire à la fois pour retenir ses meilleurs cadres et assurer la redistribution dans le pays, et l'investissement dans la qualité des processus de développement, qui ne doit plus être perçue comme un frein à la croissance future, mais comme la condition même de cette croissance. C'est sur ce deuxième aspect que l'action de l'AFD se concentrera.

Le Groupe AFD intervient en Turquie depuis 2004 pour un montant cumulé de financements de 3 milliards d'euros. Trois quarts du volume des interventions sont non-souverains, via l'AFD (municipalités et banques publiques) et Proparco (banques privées et projets énergétiques principalement). Le dernier quart concerne l'appui à l'État pour le secteur forestier sur prêts et pour les régions les plus affectées par la crise des réfugiés syriens via des délégations de fonds européens. Les dons (hors UE) représentent moins de 0,3 % du total et les prêts ne sont plus bonifiés depuis 2013.

La Turquie en quelques chiffres

Superficie : 783 582 km². 8333 km de côtes.

Densité : 106 hab/km²

Population totale : 83 millions [18^e] (2020, Türkstat)

Population urbaine : 75 %.

Principales villes : Istanbul (15 M hab.), Ankara (5M), Izmir (3 M), Bursa (2 M), Adana (1,7M).

PIB : 858 Md USD [18^e] ; PIB par habitant : 10420 USD (méthode atlas) (a)

Taux de pauvreté (revenu <5 \$PPP/jour) : 2,1 % (a)

Index de développement humain : 0.806 [59^e] (b)

Indice de Gini : 41,9 (b)

Espérance de vie : 77 ans (b)

Durée moyenne des études : 7,7 ans (b)

Indice d'inégalité de genre : 0,305 [66^e] (b)

Taux de participation des femmes au marché du travail : 33,5 % (b)

Émissions de CO₂ : 523 MT [16^e] (2019, Türkstat)

Sauf mention contraire, les données sont issues :

(a) des World Development Indicators de la Banque mondiale ou

(b) du rapport du PNUD pour le développement humain, pour l'année 2018. Rang mondial entre crochets.

Dans un contexte d'accroissement d'activité de l'AFD, mais également d'incertitude du risque turc, la stratégie propose une augmentation contrôlée des volumes accompagnée d'une diversification des contreparties : élargissement des contreparties non souveraines, notamment à de nouvelles municipalités et opérateurs de services municipaux ; développement des financements souverains à l'État et aux grands opérateurs publics (électricité, rail) ; développement des délégations de fonds européens (facilité pour les réfugiés, fonds de préadhésion). Ces perspectives dépendent de l'amélioration de la situation économique et institutionnelle de la Turquie, qui fera l'objet d'un suivi rapproché, ainsi que de l'évolution de la relation bilatérale et avec l'Union européenne.

Les deux finalités de l'action seront l'**appui à la transition vers une économie plus sobre en carbone**, qui est un axe structurant de l'action de l'AFD dans l'ensemble de la région Orient, et le **renforcement de la qualité des processus de développement**, notamment dans une perspective de rapprochement avec les normes européennes, qui sont une référence importante pour les acteurs économiques et institutionnels pour laquelle l'expertise française peut apporter une valeur ajoutée significative. Les axes d'intervention

porteront sur l'équipement des villes et des territoires à travers les investissements dans les transports, l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets ; le soutien à la transition énergétique (promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie) et plus largement l'atténuation du changement climatique ; et la valorisation durable d'un important capital naturel (forêt, biodiversité, agriculture). Ces trois axes porteront les principales contributions en matière d'impact climat. Un quatrième axe sera consacré à des actions ciblées sur des enjeux sociaux: l'égalité femmes-hommes, et l'appui à la prise en charge des réfugiés. L'impact attendu de la crise du Covid-19 et ses retombées socioéconomiques durant une partie significative de la période couverte par cette stratégie seront pris en compte.

Une attention particulière sera portée, d'une part à **l'impact climatique** des actions qui visera un niveau de co-bénéfices

de 70 %, d'autre part à la **qualité des opérations** (mise en œuvre opérationnelle), à leur caractère innovant et reproductible à l'échelle de la Turquie. Les **savoir-faire français** (expertise, industrie, ministères, collectivités) seront mobilisés dans une perspective de renforcement de la connaissance mutuelle et de convergence des pratiques en lien notamment avec l'intégration d'Expertise France au Groupe AFD. Un accroissement marginal du montant des subventions bilatérales (objectif de 0,5 % du total, notamment sous forme de FEXTE, FAPS...) doit permettre cet accompagnement dans une perspective d'impact (formation, sensibilisation des acteurs – administrations, entreprises, bureaux d'étude...), le cas échéant avec un complément qui sera recherché auprès de l'Union européenne et d'autres bailleurs, dans une perspective de mixage prêts-dons. La communication sur l'action de l'AFD et ses impacts, et sur les savoir-faire français dont elle est porteuse, sera renforcée.

SOMMAIRE

1. ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS POUR LA STRATÉGIE DU GROUPE AFD	6
1.1 Synthèse des enjeux de développement durable	7
1.1.1 L'affirmation d'une puissance régionale entre l'Europe et le Moyen-Orient	7
1.1.2 Les défis d'un grand émergent : gérer les déséquilibres d'une croissance rapide	7
1.1.3 Accompagner les transitions dans la durée	9
1.2 Analyse de la stratégie du pays	10
1.2.1 Un modèle économique qui s'essouffle	10
1.2.2 Une volonté d'aménagement du territoire et de renforcement des collectivités	10
1.2.3 Agriculture et forêts : des éléments essentiels à l'équilibre des territoires	11
1.2.4 Une politique plus ambitieuse en matière d'énergie que de climat	11
1.2.5 Un bilan contrasté sur le plan social	12
1.3 Panorama du financement du développement	12
1.3.1 Une économie très dépendante des financements internationaux	12
1.3.2 Un apport des organisations internationales centré sur la qualité des processus de développement	12
1.4 Éléments de cadrage de la stratégie française	13
2. BILAN DES ACTIVITÉS PASSÉES, VALEUR AJOUTÉE ET CONTRAINTES DU GROUPE	14
2.1 Bilan quantitatif des activités passées	15
2.2 Bilan qualitatif et valeur ajoutée	17
3. STRATÉGIE D'INTERVENTION DU GROUPE POUR LA PÉRIODE 2018-2023	18
3.1 Orientations stratégiques	19
3.1.1 Accélérer la transition vers une économie plus sobre en carbone	19
3.1.2 Renforcer la qualité des processus de développement	20
3.2 Objectifs et activités	21
3.2.1 Accompagner l'équipement des villes et des territoires	21
3.2.2 Soutenir la transition énergétique	21
3.2.3 Valoriser durablement le capital naturel	22
3.2.4 Des actions ciblées sur deux enjeux sociaux majeurs : le genre et les réfugiés	22
3.3 Objectifs transversaux	23
3.4 Partenariats et production de connaissances	24
4. MOYENS ET MODALITÉS D'INTERVENTION	25
4.1 Perspectives financières	26
4.2 Modalités d'intervention	26
4.3 Modalités de suivi	27
LISTE DES SIGLES	29

A decorative orange spiral graphic that starts from the top left and winds clockwise towards the bottom right, framing the central text.

1.

**ÉLÉMENTS
DÉTERMINANTS
POUR LA STRATÉGIE
DU GROUPE AFD**

1.1. SYNTHÈSE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pays le plus peuplé de l'espace européen avec 83 millions d'habitants, devant l'Allemagne, 18^e puissance économique mondiale, membre du G20, héritière de l'Empire ottoman, la Turquie est un voisin incontournable de l'Europe et de la France, avec lequel les relations d'interdépendances sont fortes et anciennes, ce qui la distingue des autres « grands émergents » dont elle partage par ailleurs les défis socio-économiques d'une croissance rapide.

1.1.1 L'affirmation d'une puissance régionale entre l'Europe et le Moyen-Orient

La Turquie dispose d'une situation unique de liaison entre l'Europe et le monde musulman.

D'un côté, **l'Union européenne constitue une référence importante pour la Turquie**. La proximité géographique, qui leur a valu d'entretenir des relations étroites et souvent tumultueuses par le passé, favorise de nombreux échanges : liée à la Turquie par une Union douanière, l'Union européenne est à la fois le premier partenaire commercial et le premier investisseur de la Turquie, elle lui fournit le premier contingent de touristes et héberge la majorité de l'importante diaspora turque.

À ces facteurs, se sont ajoutés, à partir de 2005, des négociations d'adhésion à l'Union européenne qui ont conduit la Turquie à mettre en place un important chantier de convergence de ses normes avec celles de l'UE, mobilisant une intense coopération technique avec les administrations des États membres. Ce travail a contribué à la modernisation rapide de l'appareil législatif et réglementaire du pays mais il reste inachevé.

Les **fortes interdépendances** rendent le dialogue nécessaire. Elles sont de trois ordres :

- la relation économique est forte et d'intérêt mutuel, du fait de l'importance du marché que chacun représente pour l'autre et de l'importante délocalisation d'entreprises européennes en Turquie ;
- la coopération sécuritaire est importante et le dialogue sur les conflits régionaux est nécessaire même si des désaccords existent ;
- enfin, la Turquie étant le plus court chemin du Moyen-Orient vers l'Europe, la gestion des migrations est devenue ces dernières années un enjeu majeur, en particulier à l'occasion de la crise syrienne.

Le premier pays du monde pour l'accueil des réfugiés

Avec plus de 4 millions de réfugiés, la Turquie est le premier pays d'accueil au monde. Les **3,6 millions de Syriens** constituent le premier contingent. Ceux-ci vivent à 99 % hors des camps et bénéficient de l'accès aux services essentiels (éducation, santé) dans des conditions équivalentes à celles de la population turque. Le gouvernement turc estime que le coût de la prise en charge des réfugiés syriens lui est revenu à 40 milliards USD et souligne que les montants reçus de la communauté internationale, principalement une facilité européenne pour les réfugiés dotée de 6 milliards d'euros, ne représentent qu'une fraction de ces coûts.

1.1.2 Les défis d'un grand émergent : gérer les déséquilibres d'une croissance rapide

Comme beaucoup de pays émergents, la Turquie a connu une progression rapide de son revenu par habitant, qui s'est accompagnée d'un déplacement massif des populations vers les villes et d'une mutation de l'économie de l'agriculture vers l'industrie et les services (graphique 1). Déjà avancée dans sa transition démographique, elle bénéficie d'une population jeune¹ et formée mais doit accueillir chaque année des contingents importants de nouveaux arrivants sur le marché du travail.

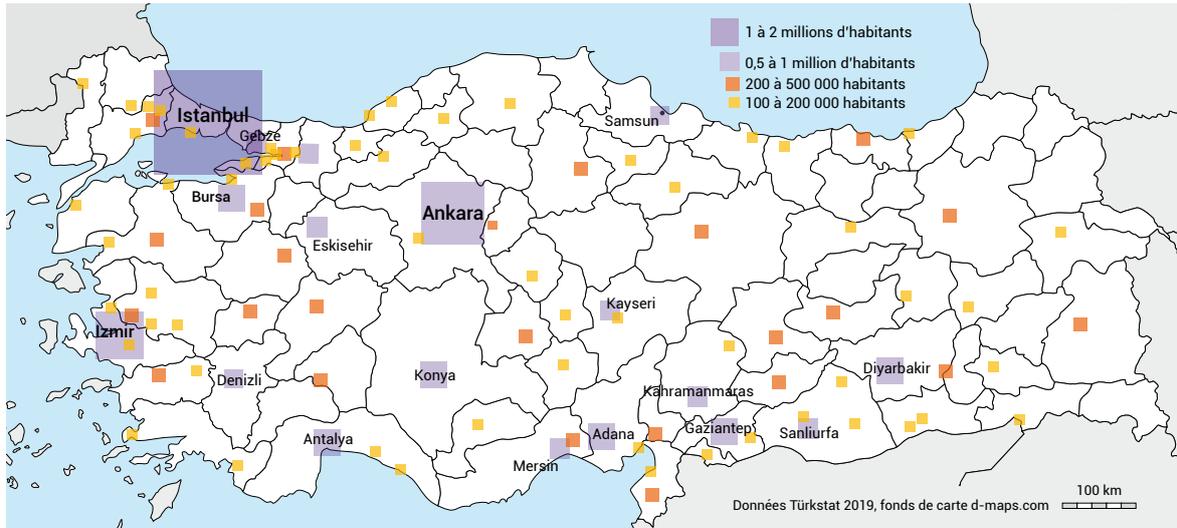
Ces mutations rapides se sont accompagnées de risques et de tensions communs à de nombreux pays émergents : une consommation non-durable des ressources naturelles, notamment l'eau et la terre ; une augmentation des pollutions et émissions ayant un impact sur le climat ; des villes qui peinent à s'équiper au rythme de leur croissance et font face à un déficit d'infrastructures publiques ; des disparités croissantes entre les régions bénéficiant du développement économique et urbain et celles qui restent rurales et agricoles ; des déséquilibres financiers liés à une croissance d'abord tirée par le marché intérieur et la dépense publique ; une société dont les mutations rapides, sociales et institutionnelles, attisent les tensions entre conservateurs et libéraux.

Si la redistribution des fruits de la croissance rapide des décennies passées a permis de gérer ces tensions, la pérennité de cette croissance reste un enjeu permanent.

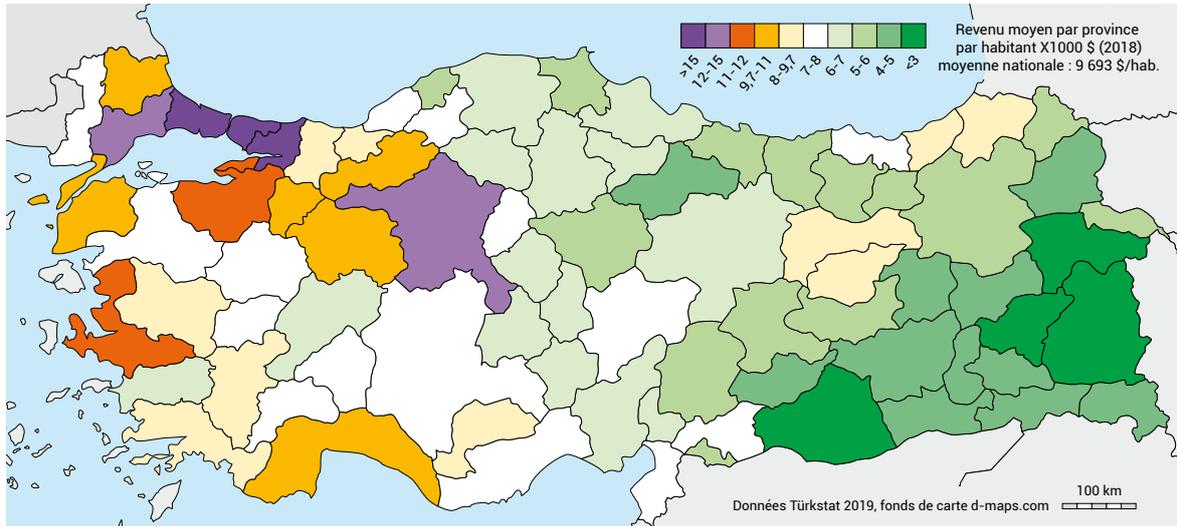
¹ L'âge moyen en Turquie est de 31,5 ans contre plus de 42 ans dans l'Union européenne.

La Turquie... en trois cartes

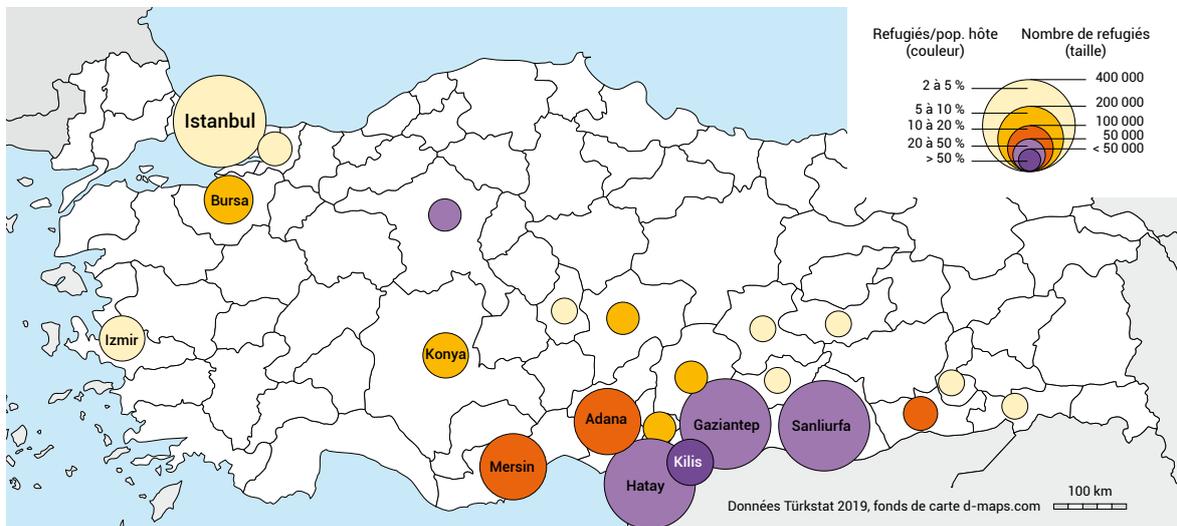
Le pays se caractérise par le nombre de villes moyennes réparties sur la majorité du territoire



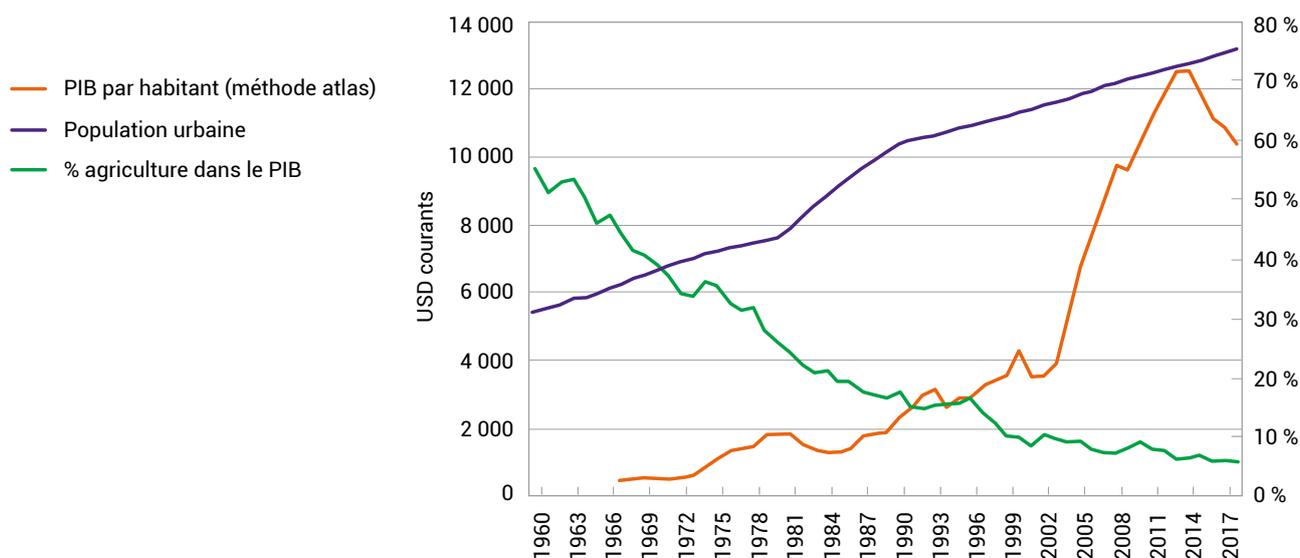
Le niveau de PNB par région montre une nette séparation du pays entre l'ouest, plus industriel, plus urbanisé et plus riche, et l'est, plus rural et plus pauvre.



Les réfugiés syriens se trouvent pour l'essentiel à la zone frontalière du sud-est mais une part croissante rejoint les grands centres urbains qui offrent plus d'opportunités économiques.



Graphique 1: aperçu des transformations structurelles de la Turquie



Alors que la croissance a été particulièrement rapide durant la première partie des années 2000, la multiplication des crises internationales ou régionales a entraîné des fluctuations économiques importantes au cours des dernières années et un ralentissement progressif qui ont obligé le gouvernement à accroître toujours plus la dépense et les déficits publics pour soutenir l'économie. Si l'économie turque a montré une capacité de rebond qui a surpris beaucoup d'observateurs, cette succession de crises a laissé des traces : le revenu par habitant a ainsi chuté de 17 % depuis un maximum atteint en 2014, tandis que l'État a largement puisé dans ses moyens d'intervention.

Les structures économiques n'ont pas achevé leur mutation. Il existe certes plusieurs secteurs exportateurs très performants (automobile, électroménager, textile, défense...) tirés par des entreprises très dynamiques mais la majorité des entreprises restent « informelles » et peu intégrées aux circuits internationaux de valeur ajoutée, et le travail informel ou semi-formel est encore élevé, tandis que la productivité moyenne stagne. La Turquie voit s'éroder sa compétitivité dans les industries de main d'œuvre à la faveur de la hausse des salaires tandis qu'elle fait face à une sévère concurrence pour créer de l'emploi à grande échelle dans les secteurs des hautes technologies où la main d'œuvre hautement qualifiée lui fait défaut. **Le chômage est en hausse** (à près de 14 % avant la crise du Covid-19) et touche plus d'un jeune sur quatre.

De même, si l'essentiel des migrations vers les villes a déjà eu lieu, la construction urbaine (bâti, infrastructures et gestion locale) reste à parachever. Les lois de décentralisation accordent aux collectivités des prérogatives importantes et des transferts significatifs. La planification de l'usage durable de ces ressources et la diversification des revenus, le développement de la mobilité collective, la résilience au changement climatique et au risque sismique, la diversification des services de proximité restent des défis pour l'avenir, même dans les plus grandes villes.

1.1.3 Accompagner les transitions dans la durée

La société turque, dont **les institutions et la population sont jeunes** et qui vient de vivre plusieurs décennies d'intenses mutations, va probablement rester durablement marquée par le balancement entre des valeurs libérales et conservatrices et entre libéralisme et intervention de l'État. Les données de cette relation vont continuer à évoluer à la fois en fonction des mutations internes de la société, notamment l'urbanisation et le développement du salariat qui transforment les valeurs et les relations sociales, mais également en fonction de l'évolution des relations de la Turquie, dans son environnement régional et international, notamment avec l'Europe et le monde musulman qui sont deux repères importants.

Ce rappel des enjeux de développement est nécessaire, dans un contexte moins favorable aux interventions de l'AFD en raison de différends géopolitiques et de risques macro-économiques significatifs. Mais la Turquie reste fondamentalement **un voisin incontournable** et d'un poids significatif sur les grands enjeux planétaires, avec lequel **le dialogue est donc essentiel**. Elle va continuer à évoluer, sur des chemins qui restent à tracer : l'AFD doit continuer à accompagner ces évolutions dans une perspective de temps long et de promotion de la qualité des processus de développement, en s'efforçant de maintenir son cap en dépit des fréquentes fluctuations de la situation économique et de la relation politique. À sa mesure et avec persévérance, dans le respect des priorités de nos partenaires, qu'il s'agit donc de bien comprendre, elle peut accompagner de façon ciblée les efforts turcs vers une économie sobre en carbone, favoriser des transformations sociétales (genre), contribuer à la mise en œuvre des soutiens à l'insertion des réfugiés. Elle peut compter sur un diagnostic partagé avec les grands bailleurs internationaux qui, tous, s'accordent sur la nécessité de soutenir ces évolutions, et sur un robuste réseau de partenaires au sein de la société turque, fruit de quinze années de coopération.

1.2. ANALYSE DE LA STRATÉGIE DU PAYS

Le gouvernement inscrit ses objectifs de développement à moyen terme dans la perspective de l'année 2023, date du centenaire de la création de la République, pour lequel il se fixe des objectifs extrêmement ambitieux, à l'instar de sa volonté affichée d'intégrer les dix premières économies mondiales.

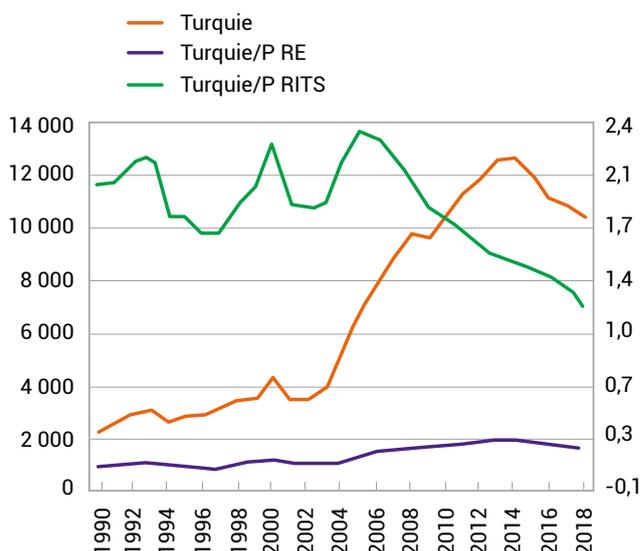
1.2.1 Un modèle économique qui s'essouffle

La Turquie est une des économies les plus avancées des pays éligibles à l'aide publique au développement, selon la classification du Comité d'aide au développement de l'OCDE – dont elle est d'ailleurs membre. Avec 744 Mds USD à fin 2019², elle affiche le 19^e PIB mondial et le 6^e plus grand PIB parmi les pays en développement³. Elle reste néanmoins à moins d'un quart du PIB par habitant de l'Union européenne voisine.

Depuis la crise de 2001, la croissance économique du pays a été soutenue, lui permettant d'engager une dynamique de convergence vis-à-vis des pays de l'Union européenne. Les réformes dans le secteur bancaire, le flottement du taux de change et une politique budgétaire prudente, engagés au début des années 2000, ont joué un rôle déterminant dans ces évolutions positives. Depuis la crise économique internationale de 2008 cependant, le modèle de développement de la Turquie semble s'essouffler.

La croissance, de plus en plus tributaire de la dépense publique, d'un investissement et d'une consommation privée forte en importations, est financée en grande partie par les flux de capitaux étrangers. Elle peine à retrouver son rythme passé, alors que le pays a fait face depuis près d'une décennie à de nombreux chocs externes et internes (crise internationale de 2008, crise de la zone euro de 2012, série d'attentats en 2015-2016, tentative de coup d'État en 2016, crise de change de 2018, crise économique liée à la pandémie du coronavirus). Malgré une action budgétaire plus marquée, les marges de manœuvre de l'État restent significatives, avec un taux d'endettement public bas (30 % du PIB à fin 2019⁴), et une assise budgétaire relativement élevée (les revenus de l'État représentent près de 30 % du PIB, contre près de 27 % pour la moyenne des pays émergents).

Graphique 2 : évolution du revenu national brut par habitant*



* L'indicateur est celui de la Banque mondiale, calculé selon la méthode Atlas, et utilisé par la BM ainsi que l'OCDE dans leur classification des pays.

La crise de change de 2018 (durant laquelle la livre turque a perdu plus de 40 % de sa valeur face au dollar américain en 4 mois) souligne la vulnérabilité de l'économie turque au retournement de confiance des investisseurs étrangers.

L'essoufflement du modèle de développement turc impacte la transition socio-économique du pays. Le revenu par habitant décroît, nominalement ainsi que comparativement aux autres pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) et aux pays à revenu élevé (PRE) (graphique 2), et le taux de pauvreté nationale s'est accru en 2017 (à 13,9 % de la population), pour la première fois depuis 2011. Les inégalités ont aussi sensiblement augmenté sur la dernière décennie, l'indice GINI atteignant 0,41 en 2018, contre un plus bas historique de 0,38 en 2007⁵.

1.2.2 Une volonté d'aménagement du territoire et de renforcement des collectivités

La croissance de la Turquie a non seulement bénéficié à la région d'Istanbul qui représente à elle seule 30 % du PIB, mais aussi à un réseau de villes secondaires, les « tigres anatoliens » qui ont crû plus rapidement que la capitale au cours des dernières décennies. Le pays compte désormais une centaine d'agglomérations de plus de 100 000 habitants qui requièrent des investissements massifs. Cette densité des centres urbains est une des caractéristiques du pays.

² Données du *World Economic Outlook* d'octobre 2019.

³ Après la Chine, l'Inde, le Brésil, le Mexique et l'Indonésie.

⁴ Hors passifs contingents, dont le volume précis n'est pas public mais que la majorité des observateurs estime au maximum à 10 % du PIB.

⁵ L'indice GINI mesure les inégalités de revenu. Un indice égal à 0 définit une égalité de revenu parfaite, alors qu'un indice égal à 1 définit une inégalité de revenu totale, où le 1 % de la population la plus riche reçoit tous les revenus du pays.

Le gouvernement a accompagné ce mouvement de croissance urbaine par une politique ambitieuse de décentralisation, notamment au profit de 30 municipalités métropolitaines (municipalités dont le périmètre a été étendu à l'ensemble d'une province, lorsque la population dépasse 750 000 habitants). Les municipalités métropolitaines bénéficient de transferts budgétaires importants de l'État en échange de la prise en charge des infrastructures locales : transports urbains, eau, assainissement, gestion des déchets. Elles contribuent à ce titre largement à l'investissement de développement durable.

La politique de développement urbain se complète par une politique dynamique de grandes infrastructures d'intérêt national (routes, voies ferrées, aéroports) qui devrait se poursuivre avec une politique d'investissements diversifiée, même si ce sont avant tout quelques projets spectaculaires qui retiennent l'attention : troisième aéroport d'Istanbul, canal parallèle au Bosphore, développement du réseau de trains à grande vitesse...

1.2.3 Agriculture et forêts : des éléments essentiels à l'équilibre des territoires

La Turquie dispose d'un potentiel agricole important et diversifié. L'agriculture emploie 25 % de la population active et représente 7 % du PIB (19 % en incluant l'agro-alimentaire). Les autorités turques balancent entre deux stratégies pour valoriser ce potentiel : d'un côté, elles encouragent l'émergence d'une agriculture familiale modernisée et l'installation des jeunes agriculteurs, en luttant contre la fragmentation du foncier et en promouvant des labels de qualité ; de l'autre, le pays voit se développer une agriculture industrielle péri-urbaine qui permet d'approvisionner à bas coût les consommateurs urbains et l'exportation. Le développement d'une agriculture familiale et de filières aval performantes, capables de fournir des produits de qualité à un prix maîtrisé et de l'emploi en zone rurale tout en préservant les ressources naturelles, est un enjeu important pour éviter que la Turquie ne bascule entièrement dans un modèle agro-industriel.

La Turquie est également le premier pays forestier du sud de la Méditerranée, et prévoit, à travers l'action de la Direction générale des forêts (OGM), de poursuivre sa politique volontariste de reforestation, avec un objectif 2023 de couverture forestière de 30 % du territoire (29 % aujourd'hui), soit plus de 23 millions d'hectares de forêts. La quasi-totalité du domaine forestier est public et l'OGM a un rôle majeur, à la fois dans la politique d'entretien et de développement de la forêt et dans l'appui aux villageois forestiers, qui représentent 7 millions de personnes, soit 8 % de la population, mais les deux tiers de la population vivant sous le seuil de pauvreté.

Une politique forestière ambitieuse

La Turquie, qui est un des rares pays dont la politique forestière est inscrite dans la Constitution, affiche une politique de reforestation ambitieuse, qui apporte une contribution majeure à sa politique climat pour l'atténuation : la fixation de carbone par la croissance des forêts a contribué à une **baisse de 18 % du bilan carbone** de la Turquie en 2018, mais aussi pour l'adaptation (meilleure maîtrise du cycle de l'eau et réduction de l'érosion). L'AFD soutient depuis 2012 cette politique par quatre prêts de politique publique d'un montant cumulé de 600 M EUR. Sur cette période, la forêt turque a progressé de plus d'un million d'hectares. Un FEXTE forêt (800 K EUR) a par ailleurs permis, à partir de l'ONFI qui a joué le rôle de plateforme de services, de faire intervenir des prestataires français en appui technique, notamment l'IGN pour l'inventaire national forestier.

1.2.4 Une politique plus ambitieuse en matière d'énergie que de climat

La Turquie reste **très dépendante sur le plan énergétique** (à hauteur de 76 % de ses besoins) et souhaite réduire cette dépendance et diversifier ses approvisionnements tout en maintenant une énergie bon marché, perçue comme un enjeu de compétitivité. Elle a, à ce titre, encouragé, par des politiques tarifaires attractives, l'investissement privé dans les énergies renouvelables, où les progrès ont été spectaculaires⁶, mais également dans l'exploitation de ses ressources en lignite ou le développement du nucléaire⁷.

La Turquie est le pays de l'OCDE dont l'intensité énergétique rapportée au PIB est la plus faible, mais aussi le seul où elle a significativement augmenté entre 2005 et 2015. Elle a adopté début 2018 un plan national pour l'efficacité énergétique, présenté comme un axe majeur de sa politique énergétique.

La Turquie n'a pas encore ratifié l'Accord de Paris, mais une approche plus ambitieuse de la Turquie dans l'atténuation de ses émissions de gaz à effet de serre est un enjeu significatif pour l'avenir des négociations climatiques.

Dans le cadre du G20, les dirigeants de la France, de l'Allemagne, des Nations Unies et de la Banque mondiale ont proposé un paquet financier *ad hoc* qui compenserait l'absence d'accès au Fonds vert, en échange d'un engagement politique accru de la Turquie sur le plan climatique. L'AFD a proposé un appui cumulé de 800 M EUR pour soutenir cette démarche qui doit se traduire par la signature d'un MoU entre les participants. Cette initiative, active durant l'année 2019, a été éclipsée par la succession de crises régionales et internationales et n'a pas trouvé sa conclusion pour l'instant.

⁶ Solaire et éolien combiné ont progressé de 150 % entre 2015 et 2018, de 4,7 à 12 GW (Source : Turkey Transmission Authority).

⁷ La Turquie développe 4,8 GW de capacités à Akkuyu avec l'appui de la Russie. Un projet de 4,5 GW à Sinop soutenu par le Japon et la France a été abandonné en 2019.

1.2.5 Un bilan contrasté sur le plan social

La politique de santé est un des grands succès de la Turquie qui a massivement investi dans l'offre de soins via la densification du réseau de santé primaire, la construction et la rénovation d'hôpitaux sur tout le territoire, la formation et le recrutement des médecins et une politique agressive d'achat et de production locale de médicaments. Néanmoins, à 4,2 % du PIB, les dépenses de santé équivalent encore à la moitié de la moyenne des pays de l'OCDE et la Turquie fait face au double défi du vieillissement progres-

sif de sa population et du développement des maladies non transmissibles. Le bilan de la politique d'éducation est plus nuancé : avec 2,1 % du PIB, l'effort public est inférieur à la moyenne de l'OCDE en dépit de la jeunesse de la population et les résultats sont dans le tiers inférieur des pays du test PISA⁸. Enfin, le bilan des politiques en matière de genre est contrasté : si l'accès aux services de santé et d'éducation est relativement égalitaire, la participation des femmes dans le monde du travail reste faible et progresse peu en dépit d'un discours unanime sur l'importance d'augmenter cette participation.

1.3. PANORAMA DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

1.3.1 Une économie très dépendante des financements internationaux

Souffrant d'un déficit d'épargne domestique important, l'économie turque est très dépendante des financements extérieurs. Ainsi, l'endettement brut total (secteur public et privé) atteint 140 % du PIB à fin 2019, dont un peu moins de la moitié (62 % du PIB) est externe. La position extérieure nette⁹ du pays, en creusement constant depuis plusieurs années, s'élève quant à elle à -352 Mds USD à fin 2019 (-47 % du PIB).

Le degré d'exposition aux financements extérieurs dépend des secteurs concernés : alors que l'État et les ménages sont principalement endettés auprès de créanciers résidents, dont les banques turques, ces dernières, ainsi que les entreprises privées (secteur le plus endetté, à plus de 60 % du PIB à fin 2019), sont fortement endettées auprès de non-résidents, à hauteur de plus de 20 % de PIB pour chacun des deux secteurs. Cet endettement, en progression constante depuis la crise économique de 2008, a une durée de vie moyenne en diminution depuis plusieurs années (près d'un quart serait de court terme). Cette tendance s'explique notamment par une baisse structurelle des flux d'IDE (qui représentent un peu plus de 1 % du PIB sur les dernières années, contre plus de 3 % du PIB avant la crise de 2008). Cette dégradation du profil d'endettement induit des besoins de refinancement de montants élevés à intervalles réguliers (170 Mds USD pour l'année 2020), et accroît donc l'exposition des agents économiques turcs au risque de fuite des capitaux.

L'épargne domestique turque n'est donc pas suffisante pour répondre aux besoins de l'économie, les banques turques empruntant à l'étranger et prêtant aux entreprises turques en devise. Ainsi, malgré les mesures prises par la Banque centrale pour réduire le taux d'endettement du secteur privé en devise, près de 35 % du stock de crédit en février 2020 restait libellé en devise. Les entreprises turques privées les plus grandes s'endettent en outre directement auprès des marchés financiers internationaux, sans intermédiation bancaire.

1.3.2 Un apport des organisations internationales centré sur la qualité des processus de développement

Dans ce contexte, les apports des organisations financières internationales de développement ont un poids modeste (sensiblement moins de 1 % du PIB en engagements annuels moyens), ils contribuent marginalement au financement de l'économie mais plutôt par des projets transformationnels. Constitués quasi-exclusivement de prêts, ils sont appréciables par les maturités sensiblement plus longues qu'ils offrent par rapport aux marchés. Les principales institutions financières de développement sont la BEI, la BERD, la Banque mondiale et la Banque Islamique de développement qui, en moyenne pluriannuelle, engagent chacune entre un et deux milliards d'euros de prêts. La coopération japonaise se situe aux environs de 500 M EUR/an. Le Groupe AFD et la KfW engagent en moyenne 250 M EUR/an, la Banque du Conseil de l'Europe environ 150 M EUR/an.

⁸ À noter toutefois qu'il s'agit principalement de pays développés et que la Turquie a le meilleur score parmi les pays en développement participant à l'exercice.

⁹ Qui retranscrit les créances sur les non-résidents, desquelles est soustrait le passif envers les non-résidents.

La plupart des bailleurs investissent dans les infrastructures publiques et le développement économique en donnant la priorité aux projets nécessitant des financements de long terme (grandes infrastructures) ou présentant un fort impact environnemental, social ou de transformation institutionnelle. Ils privilégient pour ce faire le financement du système bancaire et, dans une moindre mesure, des politiques publiques.

Avec 250 M euros par an en moyenne versés au titre de l'instrument de préadhésion (IPA), **l'UE est le premier bailleur en dons**. Les fonds IPA ont été massivement abondés par deux tranches successives de la facilité pour les réfugiés en Turquie (FRiT) de trois milliards d'euros chacune, engagées en 2016-2017 puis 2019-2020.

1.4. ÉLÉMENTS DE CADRAGE DE LA STRATÉGIE FRANÇAISE

La Turquie est un acteur incontournable de la scène internationale, tout particulièrement sur les scènes européenne et proche-orientale. L'interdépendance forte entre l'Union européenne et la Turquie (cf. première partie) rend la relation particulièrement importante, même s'il existe aussi des différends. Le développement d'une relation mutuellement bénéfique constitue également un objectif majeur de la politique bilatérale de la France, comme l'a notamment rappelé le Président de la République à l'occasion de la visite du Président Erdoğan en France, le 5 janvier 2018¹⁰.

Le dialogue politique entre la France et la Turquie est régulier. Il se concentre sur trois axes : la sécurité, notamment la lutte contre le terrorisme et les échanges sur les conflits du Moyen-Orient ; la situation des réfugiés et le contrôle des migrations illégales ; et le développement de la coopération et des échanges économiques.

C'est d'abord la **forte présence en Turquie des entreprises françaises** qui structure la coopération économique. On estime qu'environ 450 entreprises, dont 350 filiales de groupes, sont présentes localement sous diverses formes. Elles représentent un stock d'IDE de plus de 4Mds USD et emploient 150 000 personnes. Le commerce bilatéral est important¹¹ et présente un solde positif croissant en faveur de la Turquie depuis 2015 (8,7 Mds d'euros d'exports vs 5,9 Mds d'euros d'imports en 2019). Les exportations françaises concernent majoritairement des secteurs qui ne sont pas éligibles aux financements du Groupe AFD : aéronautique (jusqu'à un quart du total), automobile et produits finis (pharmacie, agroalimentaire...)

Le dialogue économique institutionnel est structuré par la JETCO (*Joint Economic and Trade Commission*) qui se réunit annuellement et se décline en groupes de travail thématiques (Urbanisme/environnement ; Energies ; Transports ; Agriculture). Ce dialogue institutionnel va évoluer et sera plus opérationnel pour mieux mettre en valeur le savoir-faire et l'expertise de nos entreprises notamment dans le cadre d'événements parallèles à la Commission mixte. La coopération culturelle, enfin, s'organise autour de trois antennes de l'Institut français de Turquie (Ankara, Istanbul et Izmir), d'un centre de recherche dédié (Institut Français d'Études Anatoliennes [IFEA]), de deux alliances françaises (Adana, Bursa) et d'un dispositif d'une quinzaine de lycées francophones complété par l'Université francophone de Galatasaray. La coopération universitaire est significative et la participation de la Turquie au programme Erasmus devrait à terme renforcer le potentiel d'échanges en augmentant les contingents d'élèves bilingues.

¹⁰ « Il nous faut donc, dans un dialogue exigeant, tout à la fois savoir évoquer nos différences et nos désaccords pour progressivement les réduire, mais surtout ancrer, renforcer ce qui nous lie : la volonté de développer un partenariat économique fort et bénéfique, la poursuite d'échanges académiques, culturels indispensables et un partenariat stratégique pour notre sécurité et la lutte contre le terrorisme ». E. Macron, conférence de presse conjointe avec le Président de la République turc.

¹¹ En 2019, la Turquie était le 14^e client (5^e hors UE et Suisse) et le 12^e fournisseur (4^e hors UE et Suisse) de la France.

2.

**BILAN DES
ACTIVITÉS PASSÉES,
VALEUR AJOUTÉE
ET CONTRAINTES
DU GROUPE**

2.1. BILAN QUANTITATIF DES ACTIVITÉS PASSÉES

Le Groupe AFD participe au dispositif de coopération français depuis le démarrage de ses opérations en 2004 et l'ouverture d'une agence en 2005. Les engagements ont rapidement augmenté et représentent aujourd'hui un montant cumulé de plus de 3 Mds d'euros. La Turquie est ainsi le 1^{er} pays d'intervention en non souverain pour l'AFD et le 9^e pour le total souverain et non souverain du Groupe.

Les financements ont d'abord été exclusivement non souverains (mandat initial de l'Agence en Turquie), puis l'AFD a été autorisée à intervenir au bénéfice de l'État turc ou avec sa garantie à partir de 2009. Depuis 2014, l'agence n'est plus autorisée à mobiliser de crédits budgétaires pour ses financements en Turquie, à l'exception d'enveloppes spécialisées (assistance technique sur Fexte, FAPS, FFEM...).

Les banques, vecteurs essentiels pour influencer sur l'économie réelle

Le secteur bancaire turc compte 47 banques dont 13 (4 publiques et 9 privées) contribuent pour plus de 1 % à l'encours total et en représentent collectivement plus de 90 %. 34 collectent des dépôts et 13 sont des banques d'investissement. Dans une économie largement libéralisée, l'AFD et Proparco utilisent régulièrement les banques pour encourager les bonnes pratiques en matière environnementale et sociale pour des projets allant du petit agriculteur qui emprunte 20 000 livres aux investissements industriels de 5 M EUR (cf. par exemple la ligne de crédit de Proparco à Finansbank – 50 M EUR en 2019 – pour développer son portefeuille agro, ou avec Tiryaki, société de négoce pour soutenir la production bio en 2017). En pratique, les lignes de crédit thématiques représentent 54 % du total des montants approuvés par le Groupe depuis ses débuts. 12 des 13 premières banques du pays ont bénéficié de ces concours.

Les financements non souverains représentent près de 80 % des engagements cumulés du Groupe dans le pays. Les financements aux banques, vecteur essentiel pour toucher l'économie, représentent 50 % du total des engagements cumulés du Groupe, pour moitié aux banques publiques et pour moitié aux banques privées. Les financements non souverains aux municipalités représentent 15 % du total et sont concentrés principalement sur Istanbul et Izmir.

Les financements souverains se sont pour l'instant limités au secteur de la forêt qui a bénéficié de quatre prêts de politique publique (20 % du total).

L'activité sur fonds délégués européens a démarré en 2017 et un deuxième projet a été approuvé en 2019, pour un total de 6 % des engagements cumulés.

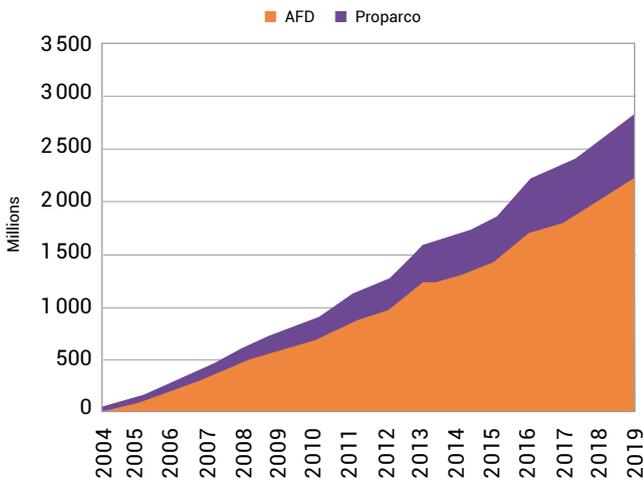
Expertise France est également présente en Turquie mais sur deux types d'actions très spécifiques : d'une part, elle participe au volet socioéconomique de la réponse à la crise syrienne (en Turquie et au nord de la Syrie) et, d'autre part, elle assure le portage de la coopération universitaire française à l'université de Galatasaray. Une première coopération avec l'AFD est envisagée avec le portage de l'expertise médicale en appui au projet d'hôpital de Dörtyol, sur fonds européens.

Les opérations en faveur du climat se sont accrues au fil des années et représentent plus des deux tiers du total des interventions du groupe (graphiques ci-après reconstitués à partir d'une méthodologie évolutive).

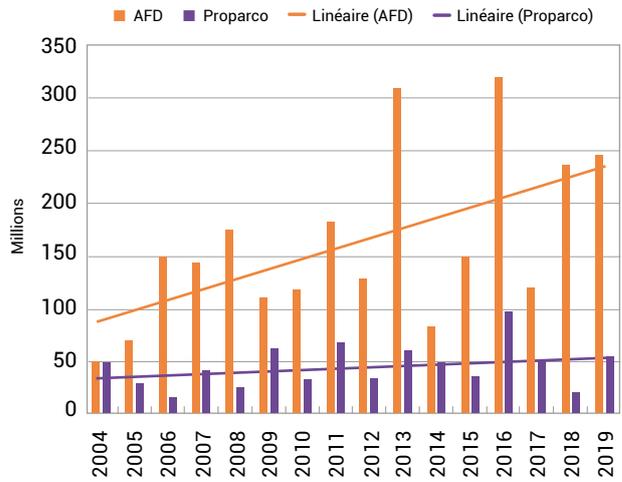
En termes de mise en œuvre des actions, les performances de décaissement en Turquie sont nettement supérieures à la moyenne, que ce soit au niveau du groupe dans son ensemble, de l'AFD ou de Proparco.

La production du groupe AFD en Turquie depuis 2004

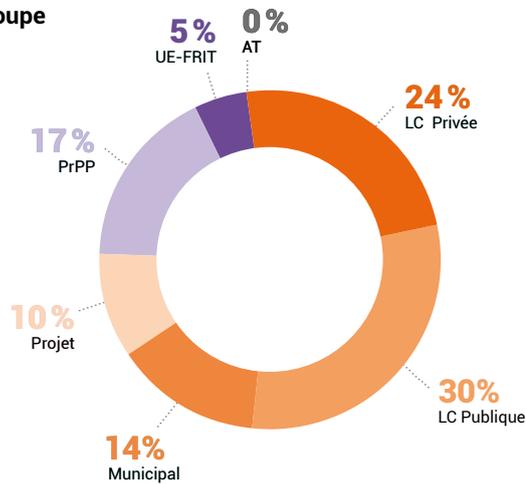
Engagements cumulés du Groupe en Turquie



Engagements annuels du Groupe AFD 2004-2019

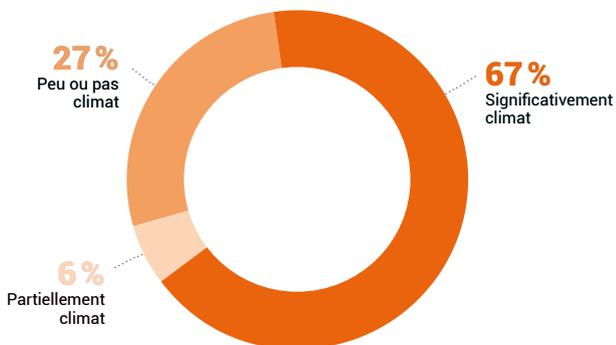


Modalités d'intervention du Groupe en Turquie 2004-2019

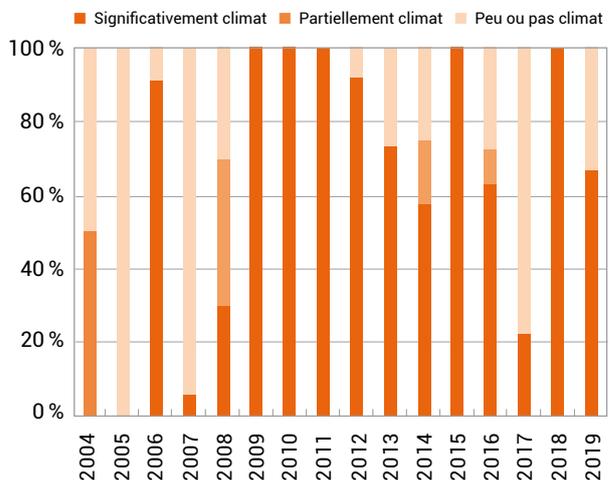


Une attention majeure à la prise en compte du climat... qui se renforce avec les années

Place du climat dans les interventions du Groupe 2004-2019 (en % des encours)



Évolution de la proportion des projets climat dans les interventions AFD en Turquie



2.2. BILAN QUALITATIF ET VALEUR AJOUTÉE

La période 2005-2019 a permis au Groupe de s'ancre dans le pays et de développer un portefeuille et un réseau de relations institutionnelles dans plusieurs secteurs (transport, forêt, agriculture, énergie, action sociale) et avec des partenaires diversifiés : municipalités, banques, ministères, institutions financières internationales, institutions et entreprises françaises... Le Groupe AFD déploie en Turquie la quasi-totalité de ses instruments financiers (à part les garanties), mais de façon variable selon les secteurs, et l'AFD est la seule à proposer des prêts de politique publique (PrPP)¹².

La possibilité depuis 2012 de mobiliser de l'expertise via le Fexte a permis d'expérimenter un accompagnement des projets par de la coopération technique. Il en ressort que cette expertise doit répondre à une demande bien identifiée de la contrepartie locale, être d'un niveau suffisant pour se démarquer de l'expertise locale et capter l'attention de nos interlocuteurs, mais être aussi d'un montant et d'une durée suffisants pour permettre des changements dans les approches.

Nos partenaires turcs semblent apprécier la disponibilité de l'AFD, sa capacité d'innovation financière et son aptitude à proposer des solutions pragmatiques cohérentes avec les besoins de projets, sans transiger sur ses procédures. La fluidité des décaissements et la qualité du portefeuille corroborent cette bonne dynamique.

Enfin, la création de la Direction régionale Eurasie basée dans les locaux de l'agence d'Istanbul constitue une opportunité de proximité et offre des perspectives de synergies dans la sous-région en termes opérationnels. Les enjeux communs de climat et de convergence des processus de développement permettront un partage des moyens (consultants et agents AFD) et des retours d'expérience.

¹² L'AFD a octroyé quatre PrPP en faveur de la forêt, du climat et de la biodiversité entre 2011 et 2018, a instruit en 2019 un PrPP climat pour accompagner l'adhésion de la Turquie aux Accords de Paris et envisage d'instruire un PrPP biodiversité en 2020 ou 2021 pour accompagner la Turquie, candidate à l'accueil de la COP16. Ce dernier PrPP se prêterait bien à une opération conjointe avec l'UE.

The background features several overlapping, thin orange circular lines of varying radii, creating a dynamic, abstract pattern. The largest circle is centered in the middle of the page, with others of different sizes overlapping it and each other.

3.

**STRATÉGIE
D'INTERVENTION
DU GROUPE
POUR LA PÉRIODE
2018-2023**

3.1. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Sur la base du diagnostic ci-dessus, la stratégie d'intervention du Groupe AFD visera à contribuer à un développement du pays plus durable et inclusif au travers de deux finalités : **appuyer la transition vers une économie plus sobre** et **renforcer la qualité des processus de développement**, notamment dans une perspective de rapprochement des normes européennes.

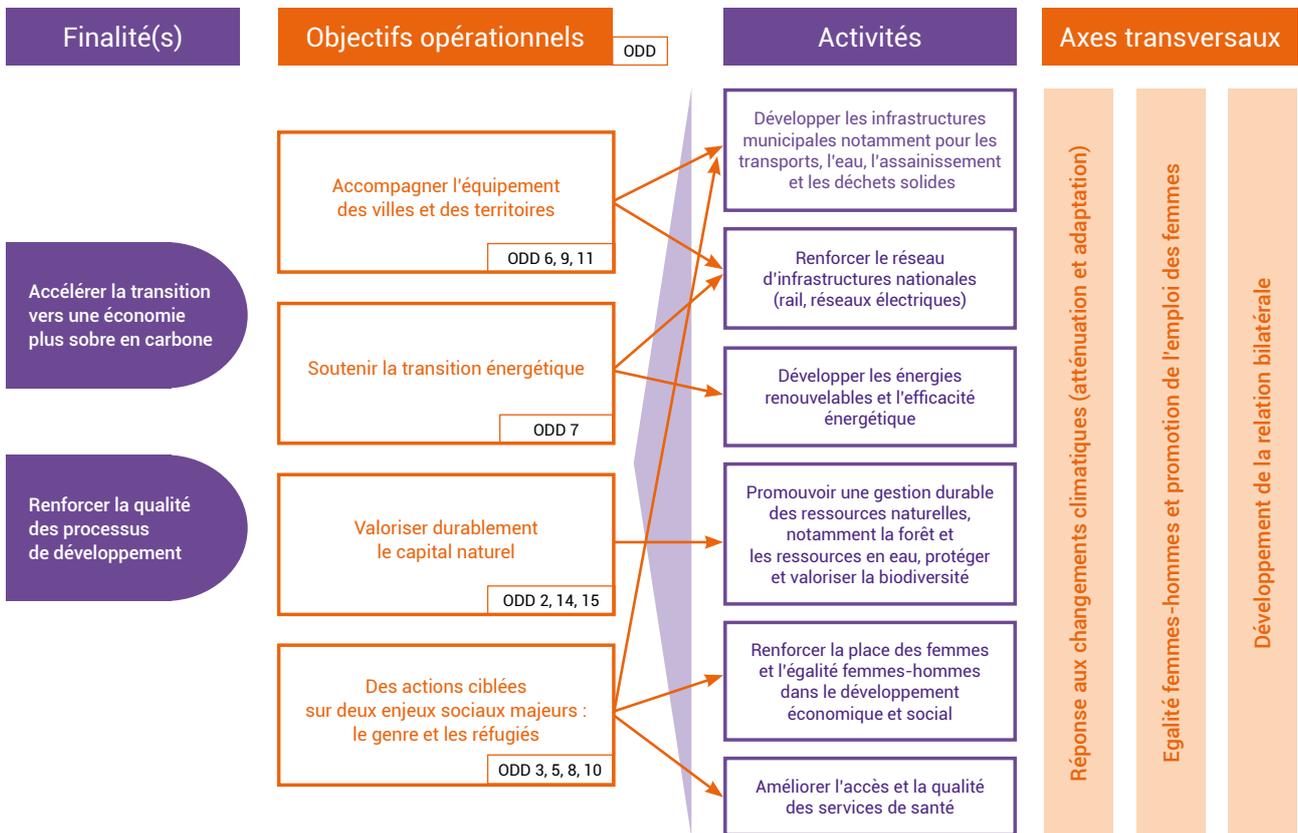
Ces deux finalités s'inscrivent en cohérence avec les orientations définies par les autorités turques. Elles s'inscrivent également dans le cadre tracé par le CICID de février 2018, qui définit la politique partenariale de développement et de solidarité internationale de la France autour de la stabilité internationale, du climat, de la santé, de l'éducation et de l'égalité femmes-hommes, et dont les priorités sont déclinées par le groupe AFD dans son Plan d'Orientation Stratégique (POS 2018-2022). Du POS de l'AFD, la stratégie retient l'importance du dialogue avec les pays émergents, fondé sur la réciprocité des expériences, pour accompagner les deux finalités énoncées, en étant ainsi compatible avec les engagements « **100 % Accord de Paris** » et « **100 % lien social** ». La stratégie Orient, qui inscrit en premier objectif la contribution à des trajectoires soutenables préservant le climat et la biodiversité, prend en compte l'évolution, qualifiant plutôt les pays émergents comme

des pays en transition, qu'il s'agit de faire adhérer à une démarche collective de défense des communs, au même titre que la France ou la Chine : notre aide publique au développement y vise ainsi moins le rattrapage économique que la promotion d'une croissance inclusive et sobre en carbone, au bénéfice non pas de la seule Turquie, mais de la communauté internationale, défi face auquel les pays développés et en développement cherchent ensemble des solutions.

3.1.1 Accélérer la transition vers une économie plus sobre en carbone

Seizième émetteur au niveau mondial, la Turquie a un impact croissant dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Elle ne s'est pas pour l'instant engagée pleinement dans la mise en œuvre des Accords de Paris, qu'elle a signés mais pas ratifiés. L'efficacité énergétique de la Turquie ramenée à son PIB s'améliore mais lentement, ce qui signifie que la croissance future souhaitable se traduira par une croissance significative des émissions. Pourtant, de nombreux acteurs de l'économie turque ont entamé la transition vers une économie décarbonée.

Schéma logique d'intervention de l'AFD en Turquie – 2020-2023



Dans le cadre d'une initiative multilatérale pour fournir à la Turquie un montage financier *ad hoc*, l'AFD a proposé un paquet financier climat, dont une partie (notamment un PrPP énergie-climat) représenterait une augmentation nette des appuis fournis à la Turquie.

Nonobstant l'évolution de cette initiative, l'action du Groupe donnera la priorité aux projets et politiques qui permettent de soutenir les acteurs de la transition énergétique et d'en faire émerger de nouveaux, pour combiner sur le terrain le nécessaire développement économique rapide et un impact climatique maîtrisé. L'Agence visera une moyenne de 70 % de co-bénéfices climat dans ses financements.

Cela signifie que l'impact climat des projets eux-mêmes, mais également leur caractère innovant par rapport aux pratiques en cours et reproductible par d'autres acteurs seront des éléments déterminants du choix des secteurs et des projets d'intervention, exception faite de projets ciblés à fort impact social (genre, réfugiés). Pour ces derniers, l'agence s'attachera néanmoins, dans la mesure du possible, à rechercher et y valoriser des composantes vectrices de co-bénéfices climat, notamment pour les infrastructures.

Si une attention particulière sera portée à l'atténuation dans un contexte d'économie à croissance rapide (notamment énergie et transport), les aspects d'adaptation au changement climatique seront également pris en compte et concerneront principalement l'amélioration du cycle de l'eau urbaine (efficacité de la distribution, traitement et réutilisation), la politique de la forêt (résistance aux stress climatiques, lutte contre les incendies), ainsi que la prise en compte du risque climatique en agriculture.

Un inventaire des solutions numériques prenant en compte le co-bénéfice climat applicable potentiellement à la Turquie a été effectué avec la nouvelle division dédiée aux transitions numériques de l'AFD, elles doivent être explorées : verdissement des infrastructures numériques (data centers souverains à très faible empreinte carbone fonctionnant avec des énergies renouvelables, démantèlement de liaisons sans fil ou ADSL au profit des télécommunications par fibres optiques consommant moins d'énergie et pouvant être alimentées en énergies renouvelables, résilience cyclonique en protégeant les infrastructures), applications numériques pour la décarbonation des transports (billettique, intelligence artificielle pour l'optimisation de tournées de livraison), etc.

Enfin, l'agence appuiera le développement de l'économie circulaire comme approche plus large d'un développement sobre en carbone, en s'appuyant sur un état des lieux qui vient d'être lancé et dans un contexte marqué par le projet national « Zéro déchet ».

3.1.2 Renforcer la qualité des processus de développement

Si le développement rapide du pays reste la première priorité du gouvernement, celui-ci est toutefois bien conscient des déséquilibres qui s'accroissent. L'action du Groupe sera concentrée sur les investissements et les réformes de politiques publiques qui permettent de soutenir une croissance plus équilibrée et plus durable. Cet appui à la qualité de la croissance se fera en encourageant la convergence vers les normes et pratiques de l'Union européenne. En effet, le processus d'adhésion a contribué, depuis 15 ans, à une modernisation du cadre institutionnel turc et, en dépit des aléas de ce processus, **les normes européennes restent une référence** pour les acteurs qui œuvrent à la modernisation des institutions et les entreprises pour lesquelles l'Europe est le premier marché d'exportation.

Les actions du Groupe AFD viseront à **encourager de façon pragmatique l'application des normes** lorsqu'elles existent, ou la convergence des pratiques lorsque les normes n'ont pas encore été adaptées, afin d'illustrer en pratique leur contribution à un développement plus durable et équitable et à une montée en gamme de l'offre turque. Les lignes de crédit genre, à leur échelle, ont montré leur capacité à promouvoir des approches innovantes (conditions d'emploi des femmes dans les entreprises) à fort potentiel de reproduction. Cette démarche se déclinera dans les grands domaines d'intervention sectoriels. Dans le contexte d'urgence créé par la crise du covid-19, il s'agira également d'éviter une régression des acquis au nom d'une urgence économique de court terme.

Le Groupe mobilisera pour ce faire sur ses fonds (Fexte) une expertise française publique et privée qui maîtrise bien ces normes. Le Groupe veillera également aux **synergies avec l'Union Européenne** qui joue un rôle moteur dans cette démarche grâce aux instruments de préadhésion et appuiera la mobilisation de l'expertise française sur les instruments de coopération technique européens (Taiex, jumelages). Enfin, parce que la relation Turquie-UE n'est pas à sens unique, l'agence accordera une attention particulière à appuyer les communautés qui sont affectées par la **prise en charge des réfugiés** syriens dans le cadre de la coopération UE/Turquie sur les migrations¹³.

¹³ Cf. notamment les déclarations communes des chefs d'État ou de gouvernement de l'UE avec la Turquie, du 29 novembre 2015 et du 18 mars 2016.

3.2. OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

3.2.1 Accompagner l'équipement des villes et des territoires

Il s'agit en particulier d'appuyer les 30 municipalités métropolitaines qui hébergent près de 80 % de la population du pays et sont en charge des principaux services publics appelant des investissements structurants ayant un impact sur le climat¹⁴ et l'environnement : transports urbains, services d'eau et d'assainissement et gestion des déchets. L'appui financier mais aussi l'accompagnement technique des municipalités métropolitaines, axe essentiel de la politique de décentralisation, contribuera non seulement à apporter des services publics plus performants et respectueux de l'environnement et moins émetteurs, mais également à renforcer la diversité et la résilience du tissu institutionnel.

L'agence privilégiera les financements directs (sans garantie de l'État) aux grandes municipalités métropolitaines qui ont la capacité d'emprunter de façon autonome¹⁵. Elle appuiera quelques municipalités métropolitaines de second niveau pour le renforcement de leur pilotage financier (diversification de leurs recettes de fonctionnement et sources de financements, capacité de planification et pilotage des investissements en atténuation et en adaptation) dans le cadre d'une assistance technique menée conjointement avec la Banque mondiale dans le cadre du PPIAF. La possibilité d'aides budgétaires climat aux municipalités, plus flexibles car pouvant financer des investissements plus variés en taille et en nature, sera explorée : elle n'est pas aujourd'hui autorisée par la réglementation mais la décision annoncée de rendre obligatoire les plans climat pour les municipalités métropolitaines pourrait justifier un changement de position. La possibilité d'émission d'obligations vertes sera également étudiée.

Un investissement massif en faveur des transports urbains

Les transports publics répondent à plusieurs des enjeux de l'AFD en Turquie : une demande prioritaire pour les municipalités, un impact social et climatique majeur et un contenu technologique qui favorise les échanges bilatéraux. L'AFD a ainsi financé 7 projets de transports urbains (ferries, tramways et métros) à Istanbul et Izmir pour un montant cumulé de plus de 463 millions d'euros.

Pour les villes moyennes (municipalités métropolitaines n'ayant pas une capacité financière suffisante pour des emprunts non souverains ou municipalités de districts), l'agence travaillera avec la banque des collectivités (IIBank) qui bénéficie du monopole de la garantie de l'Etat dans l'appui aux investissements municipaux. La relation avec IIBank a démarré en 2019 grâce aux fonds délégués européens mais est appelée à se poursuivre sur la base de prêts souverains.

L'agence explorera par ailleurs la possibilité d'appuyer l'opérateur national des chemins de fer (TCDD) pour le développement et l'amélioration de l'efficacité du réseau national de chemin de fer, pour le fret comme pour les passagers, et des projets de trains péri-urbains en partenariat avec les municipalités concernées.

3.2.2 Soutenir la transition énergétique

L'évolution de la consommation énergétique turque est un élément essentiel de son empreinte carbone future. Le gouvernement a obtenu de remarquables résultats dans le développement des énergies renouvelables grâce à une politique tarifaire volontariste et affiche pour l'avenir des ambitions importantes en matière d'efficacité énergétique. L'action de l'agence vise à renforcer autant que possible la poursuite de cet agenda positif.

L'agence continuera ainsi à étudier la possibilité d'un prêt de politique publique énergie-climat, sous réserve d'une confirmation par la Turquie de son engagement politique en matière d'action climatique. En effet, dans un secteur où l'investissement est principalement privé, et dans un contexte de prix internationaux de l'énergie relativement bas, l'évolution de la réglementation et la gestion des incitations financières sont deux axes majeurs d'intervention de l'État qui se prêtent à la démarche de prêt de politique publique.

L'agence étudiera également la possibilité de réduire l'impact carbone du secteur électrique en finançant des investissements publics ciblés dans la production d'énergie (notamment les centrales hydroélectriques et le solaire flottant sur les barrages publics) et en travaillant avec le gestionnaire du réseau électrique national TEIAS sur l'efficacité de la distribution électrique (réduction des pertes, capacité d'incorporation des énergies renouvelables). Proparco continuera à appuyer le développement de projets d'énergies renouvelables, y compris dans des domaines encore peu répandus (biomasse, biogaz).

¹⁴ Les services sociaux (santé, éducation, famille) ne relèvent pas, pour l'essentiel, des municipalités.

¹⁵ Ces municipalités restent peu nombreuses (moins de 10 dont 5 seulement font l'objet d'une notation externe). Les autres soit ne sont pas en situation d'emprunter, soit ont des projets trop petits pour la taille cible des financements AFD.

L'agence examinera également la possibilité d'appuyer **l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et privés** (rénovation énergétique et promotion des bâtiments neufs à forte efficacité énergétique) qui constituent une part importante de la consommation finale. Cet appui se fera à travers le financement de projets pour les bâtiments publics et des lignes de crédit pour le bâtiment privé, afin d'inciter les banques à développer le crédit logement vert aux particuliers. Ces appuis mobiliseront également l'expertise spécialisée du programme PEEB¹⁶.

Le Groupe continuera à travailler avec les banques pour à la fois accompagner les acteurs privés (du secteur de l'industrie, l'agriculture et les PME) qui engagent des processus de transformation de leur modèle pour s'inscrire dans une trajectoire durable, et appuyer la transformation des pratiques au sein même de ces banques pour promouvoir une transition bas-carbone.

3.2.3 Valoriser durablement le capital naturel

L'agence a financé depuis 2012 la politique turque de la forêt, un axe majeur de la politique climatique à la fois pour l'atténuation (via la croissance du couvert forestier) et l'adaptation (via l'impact sur l'érosion et la gestion de l'eau). Le domaine forestier turc, public à 99 %, recouvre plus de 29 % du territoire national et héberge 7 % de la population, dont les deux tiers des populations pauvres, selon les statistiques nationales.

Cette approche évoluera pour inclure plus largement les pratiques permettant une valorisation durable du capital naturel, y compris via l'agriculture ou l'écotourisme, qui sont des enjeux essentiels pour le développement durable en dehors des grandes agglomérations.

Outre le climat, enjeu transversal, **une attention particulière sera accordée à la biodiversité**, d'une part parce que la Turquie héberge une biodiversité remarquable (y compris 3 des 22 hotspots mondiaux), qui mérite d'être valorisée et protégée, d'autre part parce qu'elle est candidate pour héberger la COP16 de la convention sur la diversité biologique en 2022 et constitue dans cette perspective un interlocuteur stratégique sur le sujet.

Les interventions étudieront en parallèle quatre modes d'action : prêts de politiques publiques, projets souverains et lignes de crédit à la banque de l'agriculture (Ziraat Bank), acteur financier privilégié du gouvernement pour le financement des zones rurales. Proparco pourra également

contribuer par le biais de financements directs ou inter-médiés au soutien d'une agriculture raisonnée, soucieuse de l'efficacité énergétique et de la préservation des ressources naturelles (eau, sols, etc.). Des synergies seront recherchées avec les programmes européens, pour lesquels le secteur agricole constitue un axe d'intervention important.

3.2.4 Des actions ciblées sur deux enjeux sociaux majeurs : le genre et les réfugiés

Du fait de la prééminence des enjeux climat dans la stratégie de l'AFD pour la Turquie et des objectifs quantitatifs associés, les projets exclusivement destinés à des enjeux sociaux seront limités en volume. Dans ces projets, la recherche d'impact climat restera présente mais sera subsidiaire à l'impact et au caractère innovant des solutions apportées aux enjeux sociaux.

L'agence poursuivra ses travaux sur **l'égalité femme-homme**, en particulier l'égalité au travail, avec son partenaire TSKB (cf. encadré). Un travail sera mené par ailleurs sur l'offre de garde d'enfants – une des principales conditions pour le retour des femmes au travail après un premier enfant – avec un ensemble de municipalités, pouvant déboucher sur des financements dédiés.

Faire évoluer les politiques d'entreprises en matière d'égalité femmes-hommes

L'AFD a développé avec la banque TSKB, membre du réseau IDFC, une approche innovante de promotion de l'égalité professionnelle femmes-hommes. Les entreprises intéressées effectuent un test d'autoévaluation dérivé de la pratique établie en France par l'Agence nationale de l'amélioration des conditions de travail (ANACT). Pour obtenir un financement, elles doivent atteindre un score minimum de 60 % et s'engager dans un plan d'action à améliorer leurs performances sur au moins 3 des critères du questionnaire. Le financement apporté via TSKB appuie ainsi une politique de l'entreprise et non pas un investissement précis, car il est difficile d'identifier dans les entreprises des investissements de montants significatifs spécifiquement bénéfiques aux femmes. Cette approche a suscité un grand intérêt dans plusieurs pays.

En capitalisant sur l'expérience turque, la TSKB a amené et continue à porter les sujets genre au sein d'IDFC dont elle a rejoint le Comité de pilotage en octobre 2019. Au-delà de l'égalité de genre, la TSKB contribue activement à l'agenda Climat, ainsi qu'aux travaux sur la biodiversité au sein d'IDFC.

¹⁶ Programme sur l'efficacité énergétique des bâtiments, initiative franco-allemande en appui à la mise en œuvre des accords de Paris dans le domaine du bâtiment.

Par ailleurs, l'agence poursuivra son **appui aux zones les plus affectées par l'arrivée des réfugiés** de la crise syrienne, en particulier le long de la frontière avec la Syrie. Ce travail, entamé sur financements européens de la facilité pour les réfugiés (FRIT), se poursuivra dans la limite du possible avec des prêts ciblés. Les projets concerneront à la fois les infrastructures municipales (eau potable, assainissement, déchets solides), en lien avec le premier objectif, et les services de l'État pour ce qui concerne la santé : outre la construction d'un hôpital de 250 lits dans

la province frontalière de Hatay, l'agence se positionne sur le volet santé de la FRIT2 qui sera consacré à la santé primaire : construction de bâtiments, fourniture d'équipement et convergence institutionnelle des services dédiés aux réfugiés vers le système national turc). Des synergies avec Expertise France, déjà active sur les financements de la FRIT1 (projets en gestion directe de formation professionnelle et portage pour l'AFD de la coopération avec les hôpitaux de Strasbourg et l'Institut Curie), seront recherchées.

La Turquie, premier pays d'intervention de Proparco

Sur la période 2020-2022, Proparco entend déployer au niveau mondial une activité en forte hausse, combinée à un doublement de ses impacts (suivis à travers deux indicateurs : création d'emplois et accès aux biens et services essentiels), et un rôle pionnier dans l'accompagnement des transitions énergétique et sociale. Proparco est présent en Turquie depuis 2004 et y a financé plus de 40 projets pour un montant total d'engagements de 920 M EUR.

Les priorités stratégiques de Proparco en Turquie sont :

- Continuer à accompagner la transition énergétique par le développement des énergies renouvelables (y compris les énergies alternatives encore moins bien établies : biomasse/biogaz, éolien marin, etc.) et le financement de projets d'efficacité énergétique.
- Développer le secteur de l'agriculture biologique ou durable, en travaillant sur l'efficacité énergétique et l'utilisation durable et la préservation des ressources naturelles avec de grands groupes nationaux turcs et les banques privées impliquées sur le secteur.

Avec Tiryaki, la plus importante société privée de négoce de matières premières agricoles en Turquie, les financements de Proparco ont permis de soutenir et d'augmenter les initiatives de production bio dans la région et l'approvisionnement en produits agricoles afin de satisfaire une demande nationale et mondiale en hausse pour les produits biologiques.

– Poursuivre l'activité bancaire sur les thématiques du financement des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de l'agriculture raisonnée ou biologique.

– Travailler dans le cadre de Partenariats Publics Privés (PPP) dans les secteurs ayant un lien avec la lutte contre le changement climatique, comme cela a été fait pour le secteur de la santé. Proparco prospectera notamment les secteurs de la gestion des déchets solides, de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Proparco a contribué au financement de trois grands hôpitaux en PPP (Elazig, Adana et Bursa) pour un montant de 85 M EUR. Proparco a également accompagné les entreprises turque et française, Rônesans et Méridiam, à travers la souscription à la première obligation « verte et sociale » pour le financement d'un PPP en Turquie, notée par l'agence de rating environnementale et sociale, Vigeo.

– Renforcer les partenariats avec les grandes entreprises turques engagées dans les meilleures pratiques environnementales et sociales, à travers des opérations de haut de bilan (fonds propres), en direct ou via des fonds d'investissement, et en accompagnant leur développement à l'international, notamment dans la région couverte par la DR Eurasie.

3.3. OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Le climat est un objectif principal de la stratégie, dans lequel la priorité est donnée aux enjeux d'atténuation, du fait de l'impact mondial des émissions turques. L'adaptation aux changements climatiques est également un défi important en Turquie. Une partie des défis est plus clairement identifiée du fait de leurs impacts immédiatement visibles : inondations, incendies, pertes de récolte, pénurie d'eau... Une autre partie des risques liés à l'obsolescence technologique et au désinvestissement dans certaines techniques et certains secteurs, à cause de leur impact

sur les changements climatiques, est moins bien cernée. L'AFD analysera systématiquement l'ensemble de ces aspects dans ses projets et aidera ses partenaires à renforcer leurs diagnostics et leurs stratégies de réponse à ces divers aspects des changements climatiques.

De même, le développement de projets à forte valeur ajoutée en matière d'égalité femmes-hommes fera l'objet d'une des activités principales de cette nouvelle stratégie. (cf. objectif 3.2.4 *supra*). Au-delà de ces approches spé-

cifiques, l'impact des projets sur l'égalité femmes-hommes et la possibilité d'améliorer les impacts socio-économiques pour les femmes par des actions spécifiques seront systématiquement abordés dans la préparation et la mise en œuvre des projets et lignes de crédit. Il s'agit d'une préoccupation largement exprimée par nos interlocuteurs, conscients à la fois d'une demande croissante et du mauvais classement international de la Turquie dans ce domaine. L'AFD engagera une démarche proactive sur ces thèmes.

Enfin, comme dans les autres pays émergents, l'activité de **L'AFD intégrera fortement la recherche d'intérêts partagés entre la France et la Turquie**, notamment sur le plan économique et en matière d'échange des savoir-faire. Plus qu'un objectif transversal, ce sera un critère de sélection en amont des projets qui fera également l'objet d'une attention soutenue dans le choix des modalités de mise en œuvre. Cette recherche se fera notamment par le choix des projets d'infrastructures, dans la mobilisation d'expertise et au travers de la participation de l'AFD aux groupes de travail de la commission bilatérale sur l'économie et le commerce (JETCo).

3.4. PARTENARIATS ET PRODUCTION DE CONNAISSANCES

La stratégie partenariale visera deux objectifs complémentaires :

- accompagner des partenariats franco-turcs en matière d'expertises spécialisées sur les secteurs de concentration de l'AFD, permettant de renforcer le dialogue avec les contreparties ;
- poursuivre la stratégie de cofinancement avec les bailleurs multilatéraux sur les grands projets, en visant à assurer un rôle actif, voire de chef de file, sur quelques projets emblématiques.

L'Union européenne restera un partenaire de premier plan, d'une part dans le cadre de la mise en œuvre des financements de la Facilité pour les réfugiés, d'autre part parce que les fonds de préadhésion et leur accompagnement (TaieX, jumelages) ont des finalités proches de l'expertise qui sera déployée à titre bilatéral et peuvent constituer un relais intéressant. Un dialogue sera développé autour de la programmation et la mise en œuvre des fonds IPA3, prévue à partir de 2021, en explorant les opportunités associées à la volonté affichée de la Commission d'un mixage accru avec les agences bilatérales européennes dans le cadre de cette nouvelle enveloppe.

La production de connaissance visera deux aspects principaux :

- Produire des constats et diagnostics des enjeux de développement durable dans les principaux secteurs d'intervention du Groupe, en coopération avec les acteurs du secteur.

Ces travaux de portée générale ont vocation à guider les interventions de l'AFD mais pourront être largement partagés au sein de la communauté des intervenants français ;

- Valoriser les partenariats et les savoir-faire français, à l'instar de ce qui a été fait avec l'ANACT sur l'égalité hommes-femmes et qui pourrait être reproduit avec l'ONF sur la forêt, l'APHP sur la conception et la gestion des hôpitaux et d'autres partenariats à mettre en place. Ces activités plus originales pourront donner lieu à des conférences ciblées.

4.

**MOYENS
ET MODALITÉS
D'INTERVENTION**

4.1. PERSPECTIVES FINANCIÈRES

L'ambition affichée dans cette stratégie de peser sur l'orientation à long terme de la Turquie par des transformations structurelles, par-delà les soubresauts géopolitiques (cf. les enjeux de développement durable rappelés en première partie dans les déterminants de cette stratégie), conduit à proposer une augmentation contrôlée des volumes de financements souverains, sans s'affranchir pour autant de l'évolution des relations politiques et macro-économiques. Sur le plan financier, le Groupe AFD visera à utiliser les marges de croissance dans le cadre des limites prudentielles applicables à son activité, tout en accroissant la diversité de ses instruments et de ses partenariats à la fois pour augmenter les impacts et diversifier les risques.

En tenant compte du risque turc, cela pourrait se traduire pour le Groupe AFD, par une augmentation des engagements du Groupe sur la sous-période 2020-2023, pouvant atteindre 400 M EUR par an en moyenne répartis entre quatre axes : souverain, non souverain public et privé, fonds délégués qui seront combinés, à chaque fois que possible, avec les fonds bilatéraux pour en augmenter l'effet de levier¹⁷. Ce potentiel est néanmoins conditionné à l'amélioration de la situation économique du pays ainsi qu'à l'évolution de la relation bilatérale de la Turquie avec la France et l'Union européenne.

La mise en œuvre de cette augmentation de volume, tout en renforçant les interactions avec le reste du dispositif bilatéral, bénéficierait d'une croissance limitée de l'effort en subventions pour la préparation de projets et l'échange d'expertise, qui permettrait de positionner l'AFD plus en amont des projets, pour accroître leur impact.

4.2. MODALITÉS D'INTERVENTION

Les interventions du groupe depuis 2004 ont été pour plus de la moitié (54 %) sous forme de lignes de crédit, 17 % en PrPP, et près d'un quart en projet (14 % municipalités et 10 % aux entreprises – cf. graphique p.16).

Sur la période couverte par la stratégie, la proportion de projets pourrait être relevée, en privilégiant des secteurs où il existe une offre française pertinente et en visant des niveaux de performance et d'innovation élevés, généralement plus propices à l'expression des avantages comparatifs de celle-ci. Deux groupes de travail seront mis en place avec le service économique et Business France sur les transports et l'énergie, pour identifier, avec les entreprises françaises, les projets les plus susceptibles de remplir ces critères, qui répondent à une demande des contreparties publiques et sont finançables par l'AFD en termes de volume et de solvabilité des contreparties. Ces pistes de projets seront dans la mesure du possible promues lors des échéances bilatérales : réunions de la JETCO ou visites ministérielles, notamment.

Les prêts de politique publique resteront un instrument important, notamment du fait de leur rôle dans l'appui aux réformes et au dialogue de politique publique, parce qu'ils fournissent un accès privilégié aux administrations et opérateurs publics, et permettent à l'AFD d'être reconnue comme partenaire technique et non pas simplement financier, facilitant par la suite une déclinaison en aide projet. Toutefois, l'Agence visera un développement parallèle de l'approche projet sur financements souverains.

Les lignes de crédit conserveront un rôle majeur car elles permettent de toucher largement la diversité des acteurs de terrain tout en ayant une capacité de réplique élevée¹⁸.

L'assistance technique sera orientée vers la mobilisation d'expertise française et la construction de partenariats techniques franco-turcs nécessaires pour travailler au plus près du terrain (notamment du fait d'un problème de langue) tout en contenant les coûts, gage de reproductibilité.

¹⁷ Le graphique montre l'évolution des expositions en risque, c'est-à-dire en incluant les restes-à-verser, sur la base de 150 M annuels en souverain, et 200 M en non souverain (AFD et Proparco). Le solde des 400 M annuels vient des fonds délégués, non comptés en risque de crédit. Formellement, l'exposition en souverain doit inclure pour le calcul des limites la première exposition non souveraine, actuellement la municipalité d'Istanbul (237 M EUR), déduite en contrepartie du risque non souverain, ce qui n'est pas le cas dans le graphique. En maintenant ce niveau d'effort à moyen terme, l'écart à la limite ne descend jamais en deçà de 800 M EUR.

¹⁸ Sur la thématique climat, TSKB a noué après notre intervention en 2009 plusieurs partenariats avec d'autres bailleurs (JBIC, IFC, EBRD, IsDB, OeEB, AIIB), et sur la thématique genre (2016 et 2018), elle a fait de même avec la Banque Mondiale. Sur la thématique agro-alimentaire, la ligne de crédit accordée à Ziraatbank (100 M€) pour soutenir la mise en œuvre de la politique de modernisation du secteur agro-alimentaire et la mise aux normes européennes a été répliquée par la BEI. Cette dernière a accordé également une LC (100M€) à Ziraatbank, destinée au pré-financement des projets IPARD (subventions européennes pour financer la modernisation du secteur agricole et agro-alimentaire turc).

La communication sera renforcée sur les projets et les impacts du Groupe, à la fois sur le plan des indicateurs de suivi agglomérés (cf. infra), mais aussi en valorisant le point de vue des bénéficiaires finaux, notamment pour les lignes de crédit qui touchent des bénéficiaires très

diversifiés, les équipements urbains ou encore les projets dans les zones d'accueil des réfugiés. Cette communication visera ainsi à mieux faire connaître l'utilité économique et sociale des interventions de l'AFD auprès du public et des décideurs turcs.

4.3. MODALITÉS DE SUIVI

Les objectifs de cette stratégie seront suivis par un ensemble d'indicateurs permettant de les relier à l'action générale de l'AFD sur les objectifs du développement durable (ODD).

Finalité transition vers une économie moins carbonée :

Réduction des émissions de gaz à effet de serre.
Contribuera à l'ODD 13.2.

% de cobénéfices climat dans les financements.

Tonnes équivalentes de CO2 évitées.

1. Accompagner l'équipement des villes et des territoires

Nombre de personnes bénéficiant d'une amélioration des services essentiels (eau, assainissement, énergie, gestion des déchets). Contribution à l'ODD 1.4.

Nombre de personnes ayant un accès amélioré à un transport durable (urbain et non urbain). Contribution à l'ODD 11.2.

Nombre de personnes bénéficiant d'un service d'assainissement géré en toute sécurité. Contribution à l'ODD 6.2.1.

2. Soutenir la transition énergétique

Nouvelles capacités d'énergies renouvelables installées.

Contribution à l'ODD 7.2.

3. Valoriser durablement le capital naturel

Montant d'investissements accompagnés en faveur de l'appui au secteur agricole et agroalimentaire ainsi qu'en faveur de la diversification de l'économie rurale. Contribution à l'ODD 2.3.

Superficies bénéficiant de programmes de gestion durable des ressources et/ou du foncier.

% de financements intégrant un impact biodiversité.
Contribution à l'ODD 15.1.

4. Des actions ciblées sur deux enjeux sociaux majeurs : le genre et les réfugiés

Nombre d'entreprises engagées dans une démarche d'amélioration de l'égalité professionnelle ou d'augmentation de l'emploi des femmes au sein de leur entreprise.

% de financements avec marqueur CAD 1 ou 2.
Contribue à l'ODD 5.5.



LISTE DES SIGLES

AFD : Agence française de développement

AKP : Parti de la Justice et du Développement

BIsD : Banque Islamique de développement

BEI : Banque européenne d'investissement

BERD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement

BM : Banque mondiale

EUR : Euros

FAPS : Facilité d'amorçage, de préparation et de suivi

FEXTE : Fonds d'expertise technique et d'échange d'expérience

FFEM : Fonds français pour l'environnement mondial

FMI : Fonds monétaire international

FRIT : Facilité pour les réfugiés en Turquie de l'Union européenne

IDE : Investissement direct étranger

IDFC : *International Development Finance Club*

IFI : Institutions financières internationales

IGN : Institut national de l'information géographique et forestière

INDC : *Intended Nationaly Determined Contributions*

IPA : Instrument européen de pré-adhésion

IPARD : Instrument de préadhésion pour le développement rural

ISPAT : *Investment Support and Promotion Agency of Turkey*

JETCO : *Joint Economic and Commercial Committee*

JICA : Agence japonaise de coopération internationale

KfW : Agence allemande de coopération internationale

LC : Ligne de crédit

M : Million(s)

Md(s) : Milliard(s)

MoEU : *Ministry of Environment and Urban Planning*

MoU : *Memorandum of Understanding* (protocole d'accord)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

ODD : Objectifs du développement durable

OGM : Direction générale des forêts de la Turquie

ONF : Office National des Forêts

ONFI : ONF International

PIB : Produit intérieur brut

PPIAF : *Public-Private Infrastructure Advisory Facility*

PPP : Partenariat Public-Privé

PRE : Pays à revenu élevé

PRITS : Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure

PROPARGO : Promotion et Participation pour la Coopération économique (filiale AFD)

PrPP : Prêt de politique publique

TRY : Livre turque

TSKB : *Türkiye Sınai Kalkınma Bankası* (Banque turque du développement de l'industrie)

TUBITAK : Conseil de la Recherche Scientifique et Technologique turc

UE : Union européenne

UNFCCC : Convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique

USD : Dollars des États-Unis

Qu'est-ce que l'AFD ?

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

<http://www.afd.fr>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

www.afd.fr